

# Mécanisme international de l'ONU appelé à exercer les fonctions résiduelles des Tribunaux pénaux

Juriste adjoint, P-2

DATE LIMITE POUR LE DÉPÔT DES CANDIDATURES : 10 décembre 2019  
DATE DE PUBLICATION : 11 novembre 2019  
UNITÉ ADMINISTRATIVE : Bureau du Procureur  
LIEU D'AFFECTATION : Arusha  
RÉFÉRENCE DU POSTE VACANT : 19-LEG-RMT-126642-R-ARUSHA (R )

---

Valeurs fondamentales de l'ONU : intégrité, professionnalisme, respect de la diversité

---

## Place dans l'organigramme et rapports hiérarchiques

Le poste est à pourvoir au sein du Bureau du Procureur du Mécanisme international appelé à exercer les fonctions résiduelles des Tribunaux pénaux (le « Mécanisme »), à la division d'Arusha. Le titulaire du poste travaille sous la supervision directe du ou des juriste(s).

## Responsabilités

Le titulaire du poste s'acquitte des fonctions suivantes :

- Il effectue des recherches juridiques en droit international humanitaire, en droit pénal comparé et sur des questions de procédure, d'administration de la preuve et de stratégie.
- Il prépare, pour examen interne, des rapports, des mémorandums et des avis juridiques qui lui sont demandés.
- Il s'occupe de la mise en page des mémoires.
- Il veille à ce que les documents et les mémoires soient déposés en temps voulu.
- Il veille à ce que les comptes rendus d'audience soient présentés, corrigés, référencés et indexés en temps utile et de façon précise.
- Il examine et analyse les éléments de preuve.
- Il rédige les arguments et les requêtes.
- Il procède aux recherches d'éléments de preuve sur les bases de données du Bureau du Procureur et tient les registres à jour.
- Il examine et analyse les documents à communiquer à la Défense et tient les registres de communication à jour.
- Il tient à jour les dossiers électroniques et papier des affaires en y intégrant les éléments de preuve, les conclusions des parties, les mémorandums internes, les mémoires et les opinions.
- Il établit et actualise les rapports statistiques et les indicateurs de charge de travail en fonction des demandes.
- Il s'acquitte de toute autre tâche qui lui est confiée par le Procureur ou en son nom.

## Compétences

- Professionnalisme — Connaissance des principes, concepts et procédures juridiques nécessaires à l'étude, à l'examen et au traitement de divers documents juridiques et aptitude à la mettre en pratique. Bonne connaissance du droit international et/ou du droit pénal (matériel et procédural), en particulier dans le contexte du TPIR et/ou du TPIY. Il connaît divers outils de recherche juridique (électroniques/en ligne) et est apte à rechercher et analyser des informations sur de nombreuses questions juridiques. Il est apte à interpréter et appliquer des instruments juridiques, à produire et présenter des résultats, recommandations et avis de façon claire et concise. Il est apte à rédiger des documents juridiques et à analyser des éléments de preuve en étant sous pression. Il est apte à tenir un raisonnement juridique avisé dans le cadre des travaux confiés. Il dispose d'une expérience professionnelle et sait travailler efficacement dans un cadre multiculturel. Il tire fierté de son travail et de ses réalisations ; il fait preuve de compétence professionnelle et de maîtrise du sujet ; il apporte à l'exécution de ses tâches la conscience et le souci d'efficacité voulus pour être en mesure d'honorer les engagements contractés, de tenir les délais impartis et d'obtenir les résultats escomptés ; il agit pour des motifs professionnels plutôt que personnels ; il persévère face aux obstacles et aux difficultés ; il garde son calme dans les situations de crise.
- Communication — Le titulaire du poste s'exprime avec clarté et efficacité, à l'oral et à l'écrit ; il est à l'écoute des autres, s'efforce de bien les comprendre et sait réagir comme il faut ; il pose les questions nécessaires pour obtenir des éclaircissements et se montre ouvert au dialogue ; il adapte le langage, le ton, le style et la présentation au public cible ; il partage l'information et tient les intéressés au courant.
- Esprit d'équipe — Le titulaire du poste collabore avec ses collègues pour atteindre les objectifs de l'institution ; il sollicite l'avis des autres en valorisant leurs idées et compétences ; il est prêt à apprendre au contact des autres ; il fait passer l'intérêt général de l'équipe avant son intérêt particulier ; il accepte les décisions finales du groupe et s'y plie, même si celles-ci ne cadrent pas toujours avec ses opinions ; il partage les réussites de l'équipe et assume sa part de responsabilité en cas d'échec.

# Mécanisme international de l'ONU appelé à exercer les fonctions résiduelles des Tribunaux pénaux

---

## QUALIFICATIONS

### Formation

Diplôme universitaire supérieur (master ou équivalent) en droit. Un diplôme universitaire de premier cycle conjugué à une expérience professionnelle adaptée peut être envisagé au lieu du diplôme universitaire supérieur.

### Expérience professionnelle

Au moins deux (2) années d'expérience professionnelle, assortie d'une progression des responsabilités dans le domaine des poursuites pénales ou du droit international. Une expérience au sein du TPIR et/ou du TPIY est très souhaitable.

### Connaissances linguistiques

L'anglais et le français sont les deux langues de travail du Mécanisme. Pour le poste annoncé, la maîtrise de l'anglais à l'oral comme à l'écrit est indispensable. La connaissance du français est un atout.

### Méthode d'évaluation

Les candidats sélectionnés pourront être invités à passer une épreuve technique qui sera suivie d'un entretien visant à déterminer leurs compétences.

### Remarque spéciale :

Les membres du personnel de l'ONU actuellement en exercice à des postes de catégories G et FS et qui remplissent les conditions requises sont autorisés à postuler à titre exceptionnel. S'ils sont sélectionnés, certaines conditions s'appliqueront. Toutes les offres d'engagement sont subordonnées à l'approbation du budget.

La nomination à ce poste est limitée au Mécanisme. Le contrat du candidat retenu sera d'une durée limitée conformément au financement prévu initialement pour le poste. Le renouvellement du contrat dépend de la prorogation du mandat et/ou des fonds disponibles. Les Tribunaux internationaux n'étant pas intégrés au Secrétariat, les membres du personnel de l'ONU qui y travaillent sont affectés ou détachés par leur département ou leur service d'origine. La nomination des membres du personnel de l'ONU est soumise à l'autorité du Secrétaire général. Les membres du personnel sont censés assumer périodiquement de nouvelles fonctions, conformément aux règles et procédures en vigueur, et peuvent à cet effet être redéployés par le Secrétaire général sur d'autres postes dans toute l'Organisation selon l'évolution des besoins et des mandats.

### REMARQUE À L'ATTENTION DES CANDIDATS DÉJÀ PRÉSÉLECTIONNÉS

Les candidats présélectionnés doivent manifester leur intérêt et faire part de leur disponibilité pour les postes vacants en soumettant une version mise à jour de leur notice personnelle et une lettre de motivation.

---

### Gratuité :

L'ONU NE PERÇOIT DE FRAIS À AUCUN STADE DU RECRUTEMENT (CANDIDATURE, ENTRETIEN, TRAITEMENT, FORMATION OU AUTRE). ELLE NE S'INTÉRESSE PAS AUX INFORMATIONS BANCAIRES.

### Considérations générales

Aux termes du paragraphe 3 de l'article 101 de la Charte des Nations Unies, la considération dominante dans le recrutement du personnel doit être la nécessité d'assurer à l'Organisation les services de personnes possédant les plus hautes qualités de travail, de compétence et d'intégrité. Aucun candidat ne sera pris en considération par l'ONU s'il s'est rendu coupable de violation du droit international des droits de l'homme ou du droit international humanitaire, d'exploitation sexuelle, d'atteinte sexuelle ou d'infraction autre qu'une infraction mineure au code de la route, ou s'il existe des motifs raisonnables de croire que le candidat a été impliqué dans la commission de l'un de ces actes. L'expression « exploitation sexuelle » désigne le fait de profiter ou de tenter de profiter d'un état de vulnérabilité, d'un rapport de force inégal ou de rapports de confiance à des fins sexuelles, y compris mais non exclusivement en vue d'en tirer un avantage pécuniaire, social ou politique. L'expression « atteinte sexuelle » désigne toute intrusion physique à caractère sexuel commise par la force, sous la contrainte ou à la faveur d'un rapport inégal, ou la menace d'une telle intrusion.

Sera dûment prise en considération l'importance d'un recrutement effectué sur une base géographique aussi large que possible. Aucune restriction ne sera imposée par l'ONU à l'accès des hommes et des femmes, dans des conditions égales, à toutes les fonctions, dans ses organes principaux et subsidiaires. Le Secrétariat de l'ONU est un espace non-fumeurs.

Les candidats sont priés de suivre attentivement toutes les consignes disponibles sur la plateforme de recrutement en ligne Inspira. Pour des informations plus détaillées, ils ou elles peuvent consulter le manuel d'instructions pour le candidat, en cliquant sur le lien hypertexte « Manuels » sur le côté supérieur droit de la page d'accueil de leur compte Inspira.

Les candidatures feront l'objet d'une évaluation et d'un examen préalable sur la base des informations soumises conformément aux critères d'évaluation de l'avis de vacance de poste et aux dispositions législatives internes applicables de l'Organisation des Nations Unies, notamment la Charte des Nations Unies, les résolutions de l'Assemblée générale, le Statut et le Règlement du personnel, les textes administratifs et les directives. Les candidats doivent fournir des informations

# Mécanisme international de l'ONU appelé à exercer les fonctions résiduelles des Tribunaux pénaux

exhaustives et précises conformément aux instructions fournies sur la plateforme Inspira. Une fois la candidature envoyée, aucune modification, suppression ou révision, ni aucun ajout ou changement ne pourra être fait. Il sera procédé à une vérification des références des candidats faisant l'objet d'une attention particulière pour s'assurer de l'exactitude des renseignements qu'ils ont fournis dans leur candidature.

L'avis de vacance de poste publié sur le portail Carrières sera retiré à 23 h 59 (heure de New York) à la date limite pour le dépôt des candidatures.

## COMMENT POSTULER :

Les candidatures doivent être présentées sur Inspira, le portail de recrutement de l'ONU. Le Mécanisme ne peut prendre en compte les candidatures qui lui sont adressées par courriel.

Adresse du site pour les candidats internes : <https://inspira.un.org>

Adresse du site pour les candidats externes : <https://careers.un.org>

---